

Faisant suite à la demande du ministre de l'Administration Territoriale Paul Atanga Nji, MTN Cameroun s'est finalement exécuté, en bloquant le compte Mobile Money du MRC, rappelant dans la foulée au Minat qu'un compte dénommé « Survie Cameroun Survival Initiative » n'existe pas dans ses livres.

Orange, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Cameroun, invite quant à lui le Minat à repréciser sa demande, se fondant (aussi) sur inexistence d'un compte dénommé « Survie Cameroun, survival initiative » dans ses livres, mais attend le OK du super chef de terre pour bloquer le compte MRC.

Dans un ton dur, Paul Atanga Ni avait mis en garde ces opérateurs sur un éventuel refus de bloquer les comptes de l'opération Suivie Cameroun, arguant qu'ils seraient considérés comme co-auteurs et complices d'une activité illégale.

Voici les correspondances de MTN et Orange adressées au Ministre de l'Administration Territoriale

MOBILE MONEY CORPORATION LIMITED

360 Rue Drouot – BP 15574 Douala Cameroun
 Société Anonyme (S.A.)
 N° R.C: RC/DLA/2008/B/151 – N°contri. MO10800023862N
 Tel.: +237 79 00 90 00/+237 79 00 90 45 – Fax: +237 79 00 90 40
 www.mtn.cm

**MTN MoMo**

Douala le 29 Avril 2020

**Monsieur le Ministre de
 l'Administration Territoriale
 YAOUNDE**

V/Ref : 001595/L/MINAT/CAB
 N/Ref : MMC/RC/CEO/111/04-2020

Objet : votre courrier de référence 001595/L/MINAT/CAB portant sur l'association illégale dénommée « Survie Cameroon Survival initiative »

Monsieur le Ministre,

Nous accusons bonne réception de votre correspondance du 27 avril 2020 nous enjoignant de clôturer le compte (Mobile Money) de l'Association « Survie Cameroon – Survival Initiative » et de geler les fonds de ladite Association.

Y faisant suite, nous vous informons **Monsieur le Ministre** qu'il n'existe pas de compte Mobile Money de ladite Association ouvert dans nos livres.

Cependant, à toutes fins utiles, nous aimerions porter à votre connaissance que, nous avons procédé au blocage des transactions en débit et crédit du compte Mobile Money 653 791 038 appartenant au « Mouvement pour la Renaissance du Cameroun » à la suite d'une réquisition 000631/DGSN/SG/DPJ/SDEEF/SEEF du directeur de la Police Judiciaire visée par le Procureur du Tribunal de Grande Instance du MFOUNDI.

Nous restons disposés à vous fournir notre concours en cas de besoin.

Veuillez agréer **Monsieur le Ministre** l'expression de notre parfaite considération.




Alain Nono
 Directeur Général P.I.

Copies
 MINFAT SGRB
 MINFAT MINJUSTICE
 SGRB
 MINDEF
 SED
 DGSN
 DGRÉ



Douala, le 28 avril 2020

Ministère de l'Administration Territoriale

YAOUNDE

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale

N/Réf. : DG/DOM/ETA/SEY/Imo/492

V/Réf: 001594/L/MINAT/CAB

Objet : Clôture du compte Orange Money et gel de fonds de l'association SURVIE CAMEROON – SURVIVAL INITIATIVE

Excellence, Monsieur le Ministre,

Nous accusons réception de votre correspondance n° 001594 datée du 27 avril 2020 dont les termes ont retenu toute notre attention.

Nous avons bien noté que vous nous demandez de procéder à la clôture du compte Orange Money ouvert par l'Association SURVIE CAMEROON – SURVIVAL INITIATIVE en vue de la collecte de l'Épargne publique destinées à la lutte contre le COVID aux motifs que :

- Le MINAT n'a pas connaissance de l'existence juridique de cette association ;
- L'appel à la générosité publique doit être autorisé par le MINAT ;
- Il est interdit à un parti politique de recevoir des fonds de l'extérieur.


Nous tenons à réitérer l'engagement d'Orange Cameroun, en sa qualité de concessionnaire du domaine public, à obéir aux instructions du Gouvernement et à respecter en tous temps la législation et la réglementation en vigueur.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que l'association SURVIE CAMEROON – SURVIVAL INITIATIVE ne détient aucun compte Orange Money dans nos livres.

Le compte ouvert dans nos livres porte l'intitulé MRC – DONS. Il est associé au code #150*4*7*162132#.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer formellement que vos instructions s'appliquent au compte MRC DONS susmentionné.

Restant dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Excellence, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.


 Frédéric DEBORD
 Directeur Général

Orange Cameroun S.A. Siège social : Immeuble Orange MAKEPE BP. 1888 Douala - Cameroun - Tél : (237) 233 41 01 11 - Fax : (237) 23 42 74 30 Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 46 831 200 000 FCFA - RCCM N° FC/DLA/2002/15/02/1585 - NIJ / M0990000243M

